

il était toujours en mouvement, la huppe dressée, les grands yeux à fleur de tête comme chez les souris. En 1909—1910 il traversa une phase d'albinisme (rectrices et rémiges blanches: scapulaires grisâtres) mais il reprit, ensuite, ses couleurs normales et je l'ai préparé, maintenant, en plumage de vieille femelle, semblable au mâle en hiver. L'oiseau était maigre et avait la grappe ovaire très développée. Il mesurait, en chair, 155 mm. de longueur totale: aile 73 mm.

L'*Emberiza rustica*, espèce boréalé, qui niche de la Baltique à la mer de Behring, se montre rarement dans la région des lacs lombards, tandis qu'une espèce voisine, l'*Emberiza pusilla* est de passage presque régulier, en automne, dans le bassin du lac de Lugano. J'en ai signalé les nombreuses captures dans le journal ornith. italien „*Avicula*“, 1907, novembre, p. 32.

Genève (Muséum-Bastions).

A. Ghidini.



## Vogelschutz.

### Protection des oiseaux.



## Schweizerische Naturschutzkommission.

Von der hohen Regierung des Kantons Luzern ist uns die folgende ebenso erfreuliche als dankenswerte Mitteilung zugekommen:

„Sie stellen mit Eingabe vom 16. April 1912 das Gesuch, es möchte zum Schutze des Reiherbrutplatzes auf dem Hitzelnberge bei Schötz, als eines zoologisch wichtigen Naturdenkmals, keine Abschussbewilligung erteilt werden.

Wir teilen Ihnen hierauf mit, dass Ihrem Gesuch entsprechend, der Erteilung von Abschussbewilligungen Umgang genommen wird, solange sich nicht der durch die Vermehrung jener Tiere verursachte Schaden in empfindlicher Weise bemerkbar machen wird.

Namens des Staatswirtschaftsdepartements,

Der Regierungsrat: Th. Schmid.“

Anmerkung der Redaktion: Wir begrüßen obigen Beschluss der Luzerner Regierung, der uns von Dr. Paul Sarasin

in Basel in verdankenswerter Weise zugestellt wurde, umso mehr als auch unsere Gesellschaft ihr Möglichstes zum Schutze der Reiherkolonie in Schötz beigetragen hat. Wir erinnern an den Bericht über „Die Reiherkolonie in Schötz im Jahre 1910“ unseres Vizepräsidenten Dr. H. Fischer-Sigwart in Heft 10 des VII. Jahrganges des „Ornith. Beobachters“, sowie an die tatkräftige Unterstützung für den Schutz dieser Kolonie durch unser leider zu früh verstorbenes Mitglied Dr. Erni-Kocher in Nebikon.



## Une bonne nouvelle.

Fondation d'une „Ligue française pour la protection des oiseaux.“

Tous les amis des oiseaux (et tous les lecteurs de notre revue le sont) salueront avec bonheur, comme un grand pas en avant, et comme un encouragement à leurs propres efforts, la fondation en France d'une ligue pour la protection des oiseaux. Voici les renseignements que Mlle Rachel de la Rive, membre du Comité international pour la protection des oiseaux, veut bien nous communiquer sur cet heureux événement.

„Une *Ligue française pour la protection des oiseaux* vient d'être fondée comme sous-section de la *Société nationale d'acclimatation de France* sous la présidence de M. Magaud d'Aubusson et la vice-présidence de M. Ternier, membre du *Comité international* nommé par le Congrès d'Ornithologie tenu à Berlin en 1910. C'est dire qu'elle travaillera dans un esprit scientifique et désintéressé à la question si vitale pour le pays des mesures à prendre pour réagir contre la diminution des êtres ailés. La ligue vient au bon moment combler une lacune qui se faisait sentir depuis longtemps. Les amis des oiseaux, et ils étaient nombreux, n'étaient pas en mesure de coopérer pour lutter contre la destruction insensée des oiseaux insectivores qui se poursuit surtout dans le midi malgré la convention internationale de 1902. La législation, en effet, s'est montrée impuissante à détruire des habitudes profondément ancrées, et, pour éclairer l'opinion publique, il n'y a rien de tel que le travail de sociétés privées, en dehors de tout parti po-